

Le père incestueux

Le père agresseur souffre d'un clivage de la personnalité. Les différentes facettes de sa personnalité sont séparées par des cloisonnements étanches. Il est à la fois le père, l'amant, le frère, l'ami, le petit enfant de sa femme et de ses filles...

Les personnes de l'entourage ainsi que les travailleurs sociaux ne connaissent en général qu'une seule facette. Souvent, les pères incestueux tiennent un carnet ou enregistrent leurs crimes par caméra-video.

Pour éviter que leur fille ne parle, il n'est pas rare qu'ils font des menaces de mort du genre "ta mère va se tuer si elle l'apprend", ou "si tu parles, je vais mourir".

Beaucoup de pères ont été victimes eux-mêmes quand ils étaient petits. Certains pères ont subi des carences affectives précoces. Ils la recherchent auprès de leur femme et de leurs enfants. Il y a alors compétition entre les enfants et le père pour le rôle de l'enfant.

Après le dévoilement de son crime, le père doit pouvoir vivre sa propre souffrance de quand il était enfant. Il se sent avant tout victime. La sanction judiciaire a un effet thérapeutique.

La mère complice

Les mères accusent toujours la fille...

Tout comme le père, la mère se sent victime. Pourtant elle se rend coupable de non-assistance à personne en danger et plus grave encore, de non-assistance à enfant en danger. En déniaient le traumatisme, la mère dénie que sa fille est un enfant et se rend coupable de rejet maternel. Il ne faut pas sous-estimer la dimension criminelle dans le comportement de la mère, qui exprime une pulsion meurtrière, d'infanticide.

Les professionnels face à l'inceste

Il est tellement douloureux de penser ce qu'on fait aux enfants que les intervenants arrêtent souvent de penser...

Le travailleur social face à l'inceste, trouve l'idée de l'éclat de la famille dramatique et essaie de nombreuses fois de régler le problème de façon "interne". Il a tendance à idéaliser la famille.

Si l'enfant se rend compte que le professionnel ne peut concevoir l'éclat de la famille, cette attitude lui "interdit" de parler.

Ce sont les enfants qui paient pour ce pseudo-équilibre, pour cette cohésion apparente. Il ne faut pas avoir peur de mettre la famille en question. L'orphelinat moral et psychique que vit l'enfant est pire pour lui que de vivre séparé de ses parents.

Etant donné le clivage de la personnalité du père, beaucoup d'intervenants sont aveuglés car ils ne connaissent qu'un seul côté de lui.

Malheureusement les professionnels ne savent pas se parler entre eux, dans beaucoup de cas.

Pour une intervention efficace, il faut articuler le thérapeutique avec le social et le judiciaire. Aucun intervenant ne peut jouer tous les rôles.

N.B.: Les expériences du Centre des Buttes-Chaumont ont été publiées dans *La violence impensable* par F. Gruyer, M. Fadier-Nisse et P. Sabourin aux éditions Nathan, Paris 1991.